INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Université de Montréal

* I C M 2 4 7 *

2.46 – ORDONNANCES PRÉ-IMPRIMÉES
Congé des soins intensifs chirurgicaux, transfert au 3e Centre ou 4e Nord retardé

- Suivre les prescriptions inscrites sur les ordonnances pré-imprimées suivantes :
  1) OPI 2.10 : Transport post-transplantation cardiaque – Bilan comparatif des médicaments (BMC) de transfert
     OPI 2.19 : Transfert au congé des soins intensifs - Bilan comparatif des médicaments (BCM) complétée le 20____/____/_____
  2) OPI 2.23 : Service d'analgésie post-opératoire (SAPO) le 20____/____/_____
- Suivre les modifications ou ajouts de prescriptions ci-dessous
- Si le transfert est retardé de plus de 24 h, refaire l'OPI 2.19 ou 2.10

DATE	HEURE	ORDONNANCES	SIGNATURE	INFIRMIÈRE

APPROBATION CMDP : 2016-06-08
DERNIÈRE RÉVISION : 2024-06-05